

29 juillet 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A  
L'OCCASION DE LA REMISE DES LETTRES  
DE CREANCE DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR NICOLAS MUGO  
AMBASSADEUR DU KENYA, LE 29  
JUILLET 1976

`POLITIQUE EXTERIEURE` RELATIONS FRANCO - KENYANES` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, IL M'EST AGREABLE DE RECEVOIR LES LETTRES DE CREANCE, PAR LESQUELLES SON EXCELLENCE LE PRESIDENT DU KENYA, M. JOMO KENYATTA, VOUS ACCREDITE AUPRES DE MOI ET DU GOUVERNEMENT FRANCAIS EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE. NOS RELATIONS, NEES AU LENDEMAIN DE L'INDEPENDANCE DE VOTRE PAYS, N'ONT CESSE DE SE DEVELOPPER ET SE DIVERSIFIER AU-COURS DES ANNEES RECENTES, ET JE M'EN REJOUIS. MAIS JE CONSTATE AVEC REGRET QUE NOS ECHANGES ECONOMIQUES TECHNIQUES ET CULTURELS NE SONT PAS ENCORE A LA MESURE DE LA POSITION QUE LA FRANCE ET VOTRE PAYS TIENNENT RESPECTIVEMENT DANS L'ECONOMIE MONDIALE. ILS NE REFLETENT PAS NON PLUS LA PLACE PARTICULIERE QUE LA FRANCE SOUHAITE ACCORDER AUX PAYS AFRICAINS DANS SES RAPPORTS INTERNATIONAUX. JE NOTE, TOUTEFOIS, QUE DEPUIS QUELQUES ANNEES LA COOPERATION FRANCO - KENYANE EVOLUE FAVORABLEMENT DANS DE NOMBREUX DOMAINES. C'EST AINSI QUE L'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL FRANCAIS A NAIROBI PERMETTRA A NOS DEUX PEUPLES DE MIEUX SE COMPRENDRE ET S'APPRECIER. JE RELEVE EGALEMENT AVEC UNE GRANDE SATISFACTION QUE LE GOUVERNEMENT KENYAN A BIEN VOULU FAIRE APPEL A LA FRANCE POUR PARTICIPER A LA REALISATION DE CERTAINS GRANDS PROJETS INDUSTRIELS ET TECHNIQUES, ET J'AI LA CONVICTION QU'IL NE SERA PAS DECU DE S'ENGAGER DANS CETTE VOIE

`POLITIQUE EXTERIEURE` VOTRE BELLE CAPITALE, QUE J'AI EU LE PLAISIR DE VISITER, IL Y A QUELQUES ANNEES DEJA, EST DEVENUE UNE PLAQUE TOURNANTE POUR L'AFRIQUE ET L'UN DES CENTRES LES PLUS VIVANTS DE VOTRE CONTINENT. IL EST SIGNIFICATIF QUE NAIROBI, QUI ETAIT DEJA LE SIEGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, AIT ETE CHOISIE CETTE ANNEE POUR ACCUEILLIR DEUX GRANDES CONFERENCES, CELLE DE LA CNUCED ET CELLE DE L'UNESCO. CETTE CONFIANCE QUE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A AINSI MANIFESTEE A VOTRE PAYS EST UN HOMMAGE RENDU AU PRESIDENT KENYATTA, A SON ESPRIT DE SAGESSE ET DE MESURE. PARMIS LES JEUNES NATIONS DE L'AFRIQUE, LE KENYA APPARAIT COMME UNE TERRE D'ACCUEIL, DE REALISME ET DE PAIX, A LA FOIS FIDELE A LA PLUS AUTHENTIQUE TRADITION AFRICAINE ET OUVERTE AUX FORMES MODERNES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE. LA FRANCE PARTAGE AVEC VOUS, COMME AVEC NOMBRE D'AUTRES ETATS DU CONTINENT LE MEME OBJECTIF DE PROGRES ET DE COOPERATION ECONOMIQUE, LA MEME VOLONTE DE CONTRIBUER A UNE PROMOTION HARMONIEUSE ET EQUILIBREE DE L'HOMME ET LE MEME DESIR D'OEUVRER POUR LA PAIX ENTRE LES NATIONS. SOYEZ ASSURE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, QUE VOUS TROUVEREZ TOUJOURS, TANT AUPRES DE MOI ET DE MES COLLABORATEURS QU'AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, LE MEILLEUR ACCUEIL POUR LE DEROULEMENT DE VOTRE MISSION, POUR LE PLUS GRAND BIEN DES RELATIONS FRANCO - KENYANES. JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TRANSMETTRE A SON EXCELLENCE LE PRESIDENT KENYATTA MES VOEUX CHALEUREUX POUR SON BONHEUR PERSONNEL ET LA PROSPERITE DU PEUPLE KENYAN